VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

QUE FAIRE SI QUELQU'UN SE DROGUE DEVANT CHEZ MOI

Par Profil supprimé Postée le 29/09/2013 00:26

Bonjour,
Je suis une étudiante française en ce moment à Montréal. J'habite dans un très jolie petit quartier en plein centre ville, plutôt chic à côté d'un parc agréable où traine souvent des sans domiciles.
Mon problème est que j'accède à mon logement par une entrée individuelle donnant sur une petite cour à l'arrière du logement soit, par une entrée commune devant le logement. Mes fenêtres donnent sur cette petite cour individuelle. Il se trouve qu'il y a souvent des personnes qui trainent devant ma fenêtre, nourrir leur chien, soit pour uriner, soit pour échanger des drogues, voir se piquer avec une seringue. Mis à part l'odeur d'urine, ces comportements ne me dérange pas. Je viens d'assister à une personne qui venait de se piquer. Elle avait tout à fait remarquer ma présence puisqu'elle a rappeler sont chien qui regardait à travers ma fenêtre ouverte. Une personne de Montréal m'a dit de contacter les autorités en cas de comportements de ce type car les autorités souhaitent éliminer ce genre de comportement dans les zones résidentielles. Cependant, je me questionne, quel est le mieux à faire pour la personne qui se drogue? Et ma sécurité est elle en danger si je rentre un soir seul chez moi? Pour l'instant, bien que ce comportement me trouble un petit peu, je ne me sens pas vraiment en danger. Aussi, je m'interroge surtout sur le comportement à adopter pour aider au mieux cette (ou ces) personne(s). Je ne suis pas persuader que contacter les autorités soit le mieux à faire. Qu'en pensez vous? Que dois je faire? Ou ne pas faire?

Mise en ligne le 30/09/2013

Bonjour

Il est difficile de trancher sur toutes les questions que vous vous posez, les réponses ne pouvant être que très subjectives en fonction de ce que cette situtation peut provoquer pour chacun en terme de sentiment d'insécurité, de désagrément...

Peut-être pouvez-vous tenter de trouver un moment opportun pour échanger avec ces personnes afin de leur faire savoir ce que tout cela suscite chez vous au niveau notamment de la gêne que cela peut occasionner dans votre espace de vie. Vous pouvez peut-être également informer votre propriétaire de la situation de manière à voir si un réaménagement de votre entrée et l'accés à cette cour privée pourraient être envisagés.

Quant à l'aide que vous pourriez apporter à ces personnes, il faudrait demander à chacune d'elle ce qui pourrait les aider. Il n'y a pas de comportement type à adopter, là encore ce ne peut être que du cas par cas. Il existe par ailleurs très probablement à Montreal des associations venant en aide aux sans domiciles et/ou aux toxicomanes, pourquoi ne pas vous rapprocher de ces associations plutôt que des autorités.

Cordialement.